



## Résumé des preuves de la Tradition Magdaléenne

Les documents antérieurs à l'an 1279<sup>1</sup> sont peu nombreux, parce que les Sarrasins et les Normands les ont en grande partie anéantis au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle. Mais il en existe quelques-uns, et de fort importants :

1. Les Actes du martyr de St Alexandre de Brescia en Italie attestent que, sous l'empire de Claude (41-54), saint Lazare était évêque de Marseille, et saint Maximin évêque d'Aix.
2. Les sarcophages que l'on voit encore dans la crypte de Saint-Maximin, dont l'aspect gallo-romain et les détails caractéristiques accusent manifestement leur origine et leur destination première. Ils ne datent probablement que du triomphe de l'Eglise sous Constantin. Mais il y a tout lieu de croire qu'ils ont été exécutés pour conserver et pour honorer les restes des premiers apôtres de la Provence.
3. L'écrit des Cassianites de l'an 710 : l'inscription sur une tablette de bois probablement plus ancienne « *Hic jacet corpus beatæ Mariæ Magdalenæ* » soit « *Ici repose le corps de sainte Marie Madeleine* » que l'on trouva dans le tombeau de sainte Marie-Madeleine avec ses ossements.
4. Une semblable tablette, portant les mots *Hic Martha jacet*, trouvée également dans le tombeau de sainte Marthe à Tarascon. Les chapiteaux du cloître de Saint Trophime à Arles, dans la partie datée du 9<sup>ème</sup> siècle, représentant sainte Marthe avec la tarasque et sainte Madeleine essuyant de sa chevelure les pieds du Sauveur.
5. Le Testament de saint Césaire d'Arles, de l'an 542, dans lequel il est question de l'oratoire de Sainte-Marie-de-la-Barque (Saintes-Maries-de-la-Mer). Le Testament de Guillaume, comte de Provence, datant de l'an 992, où il est fait mention du même sanctuaire et des donations de saint Césaire.
6. Les libéralités royales de Clovis en faveur de l'église de Tarascon, successivement confirmées par les Rois de France, qui ne peuvent être expliquées que par sa reconnaissance envers sainte Marthe.
7. Une charte de Charles le Chauve, par laquelle ce roi concède, dans la ville d'Arles, un monastère portant le nom de Sainte-Marie-Madeleine, bien que l'église fût dédiée à la sainte Vierge (Charles le Chauve a régné de 840 à 877).
8. La bulle de Benoît IX relative à la restauration de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille. Cette bulle est, il est vrai, de 1040, mais elle s'appuie sur des écrits très anciens, pour rappeler l'épiscopat de saint Lazare et sa sépulture.
9. Les pèlerinages à la Sainte-Baume du pape Etienne III en l'an 816, de Jean VIII en 838, ceux de Géraud d'Italie, de Boson et d'autres princes, également antérieurs à l'an 1000.
10. Selon une expertise anthropologique réalisée par l'Institut d'archéologie méditerranéenne (C.N.R.S.) en 1974, les ossements dits de Marie-Madeleine provenant de la crypte de la basilique de Saint-Maximin et de l'église de la Madeleine à Paris appartiennent à une femme d'1m48, âgée d'environ 50 ans, de type méditerranéen gracile.
11. Les Chartes de Rostang de Fos et de Pierre Gauffridi archevêques d'Aix en Provence relatives à la construction de l'église Saint Sauveur à Aix en Provence entre 1056 et 1082 où l'on trouve l'histoire détaillée de l'arrivée des premiers évangélistes de la Provence.

---

<sup>1</sup> En 1279, Charles de Salernes, comte de Provence et neveu de Louis IX, découvre à St Maximin une crypte avec quatre sarcophages du IV<sup>e</sup> siècle dont les ossements sont vite identifiés comme ceux des saints Maximin et Marie-Madeleine. On y vénère le crâne (avec le *Noli me Tangere*). La mâchoire inférieure (vénérée à St Jean Latran) est donnée par Boniface VIII en 1281. En 1295 : Début de la construction de la Basilique de Saint Maximin. La garde des reliques est confiée aux dominicains.



Cet ensemble de faits prouve que le culte de sainte Marie-Madeleine en Provence ainsi que le pèlerinage auprès de son tombeau et à la Sainte-Baume datent des temps les plus reculés.

Certes il est peu de chartes, peu de faits sur lesquels les adversaires des traditions n'aient jeté le doute, ou qu'ils n'aient essayé de mettre en contradiction avec d'autres. Mais le débat ne sera jamais clos, parce que, de part et d'autre, on ne pourra jamais produire un document original d'époque, qui rende toute résistance impossible. Les détracteurs de la Tradition provençale seront toujours nombreux, mais comme Jésus a dit : « ce que les hommes tairont, les pierres le crieront » (Lc 19, 40)...

Par contre, on ne convaincra jamais d'erreur ceux qui voient dans les monuments existants et dans les données historiques concordant avec les traditions, des motifs suffisants de croire que ces traditions séculaires de la Provence ont pour base des réalités.

Il en est de même pour la Basilique Saint-Pierre de Rome construite sur un site très ancien qui abrite le tombeau de Pierre : l'assurance de la vérité historique n'est confirmée que par la tradition de l'installation des papes en ce lieu.



## Preuves de la Tradition Magdaléenne

### [Abbé Faillon, T1, 1848, p. 406+ : Ancienne Vie de Sainte Marie-Madeleine :](#)

Ecrite au V ou VI siècle par un auteur anonyme, et insérée textuellement par Raban Maur (780-856) dans celle qu'il a composée au IX<sup>ème</sup> siècle. On y lit que saint Maximin fut le 1<sup>er</sup> évêque d'Aix, l'un des 72 disciples de Jésus. Son corps est inhumé dans l'abbaye de St Maximin, avec celui de Ste Marie Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare. Ce tombeau était un lieu de dévotion privé et public pour les petits et les grands. Cette 1<sup>ère</sup> église était très ancienne, antérieure à Constantin.

Raban Maur avertit le lecteur, au paragraphe 39 (cf [Abbé Faillon, T2, 1848, p. 299 C](#)), que « comme les empoisonneurs ne manquent guère, pour faire avaler plus sûrement le poison, d'y mêler le miel en abondance »... Dans cette vie primitive, on trouve deux traits apocryphes : enlèvement de la sainte dans les airs par les anges et sa conservation au moyen d'aliments célestes que ces esprits lui servaient. Cela est mêlé de circonstances fausses telles que la rencontre avec un certain prêtre dans le désert, qui aurait donné son manteau à la sainte. Cette dernière particularité est tirée de récits faux, empruntés à des conteurs de fables à l'histoire de la pénitente d'Egypte. Il y a donc deux sortes de Vies : les unes plus anciennes et plus brèves, les autres Vies ultérieures, amplifiées et corrompues par ces additions.

Cette Vie Ancienne est antérieure aux Vies interpolées dès le VII<sup>ème</sup> siècle. D'après cette Vie Ancienne, Marie-Madeleine mourut le 22 juillet, jour auquel l'Eglise a toujours célébré cette fête. Cette Vie met en exergue saint Maximin et non d'abord Marie-Madeleine. Cela fait penser qu'il s'agit d'un extrait des Actes de saint Maximin, perdus au XIII<sup>ème</sup> siècle. D'après certains, puisque cette vie ne parle pas des miracles de Marie-Madeleine ni de sa vie à la Ste Baume, cela justifierait les additions et amplifications ultérieures des autres Vies. Cette Vie est antérieure au VII<sup>ème</sup> siècle, car à cette époque, on aime ajouter des faits extraordinaires et miraculeux, ce qui n'est pas le cas. Dans cette Vie, saint Maximin fit construire une Basilique sur le tombeau de sainte Marie-Madeleine. Une « basilique » voulait dire à l'époque une « maison de moine ».

[Martyrologe anglo-saxon \(871-901\), cité dans les Cahiers Evangiles \(n° 138\)](#) : Marie-Madeleine a passé trente ans inconnue dans le désert, avec les anges qui l'élevaient au ciel pour des traces mystiques. Elle ne prenait pas de nourriture matérielle. Avant de mourir, elle rencontre un prêtre qui lui donne le Saint Viatique. Elle meurt. Dans ce lieu, plusieurs miracles surviennent.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 424](#) : Au V<sup>ème</sup> siècle, on tenait pour certain en Provence et à Aix même que sainte Marie-Madeleine avait été inhumée par saint Maximin, non à Aix, mais dans le comté de ce nom, et au lieu appelé ensuite l'abbaye de Saint-Maximin; comme aussi que saint Maximin, d'après son désir, avait été inhumé dans ce même lieu, pour la grande vénération qu'il portait aux restes mortels de sainte Madeleine; exemple qui dut engager saint Sidoine (aveugle-né guéri par Jésus) à choisir aussi sa sépulture dans cette crypte.

### [Légende Dorée, Jacques Voragine, 1255 :](#)

« Après l'ascension du Seigneur, la quatorzième année après la Passion, les disciples se répandirent dans les diverses contrées pour y semer la parole divine; et saint Pierre confia Marie-Madeleine à saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples du Seigneur. Alors saint Maxi-min, Marie-Madeleine, Lazare, Marthe, Martille, et avec eux saint Cédon, l'aveugle-né guéri par Jésus, ainsi que d'autres chrétiens encore, furent jetés par les infidèles sur un bateau et lancés à la mer, sans personne pour diriger le bateau. Les infidèles espéraient que, de cette façon, ils seraient tous noyés à la fois. Mais le bateau, conduit par la grâce divine, arriva heureusement dans le port de Marseille. Là, personne ne voulut recevoir les nouveaux venus, qui s'abritèrent sous le portique d'un temple. Et, lorsque Marie-Madeleine vit les païens se rendre dans leur temple pour sacrifier aux idoles, elle se leva, le visage calme, se mit à les détourner du culte des idoles et à leur prêcher le Christ. Et tous l'admirèrent, autant pour son éloquence que pour sa beauté : éloquence qui n'avait rien de surprenant dans une bouche qui avait touché les pieds du Seigneur. »

[Abbé Faillon, T1, 1848, p 438 : Les sarcophages dans la crypte de la Basilique :](#)



Le tombeau de St Maximin confirme la vérité des anciens actes de sainte Madeleine, et montre que dès les premiers siècles de l'Église, et avant la paix donnée par Constantin, les chrétiens de Provence honoraient en effet saint Maximin, leur apôtre, comme ayant été l'un des 72 disciples du Sauveur.

[La crypte de St Maximin, Fixot, 2009](#) : Les sarcophages constituent un ensemble très homogène. Leur dépôt est daté des environs des 330, époque correspondante à la fin du règne de Constantin. Les représentations sont mixtes, alliant ainsi des scènes chrétiennes avec des symboles païens, profanes ou funéraires de l'époque. Mais tout est absorbé par l'imagerie chrétienne qui est prépondérante. Ces sarcophages ont probablement été réalisés à Rome, par commande de Saint Maximin.

[La crypte de St Maximin, Fixot, 2009, p 41](#) : En 1993, un complexe monumental est découvert au sud de la Basilique, comprenant une église cruciforme de 25 m de longueur au moins, à la façade occidentale de laquelle fut accolé un baptistère de plan carré, à déambulatoire, de près de 11m de côté, dimension qui le rend comparable à certains des baptistères cathédraux. Il est de très peu inférieur par sa taille à celui de Fréjus, mais un peu plus grand que celui de Riez. Ce baptistère aurait été conduit vers 500.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p 450 : Les sarcophages dans la crypte de la Basilique :](#)

Le sarcophage de saint Maximin n'a point été exécuté après le III<sup>ème</sup> siècle. Au 4<sup>ème</sup> siècle, les évêques portaient déjà, au moins dans les églises, quelques signes distinctifs de leur dignité. St Maximin n'a rien dans son costume qui le distingue des laïcs. Cela montre que le tombeau est plus ancien que le IV<sup>ème</sup> siècle. Cela est aussi clairement supposé dans l'Ancienne Vie.

Tombeau de Marie-Madeleine : Dans le Vie de Marie Madeleine, il est présenté comme de marbre blanc. Pour d'autres, il est d'albâtre, selon une inscription de l'année 710. Ce sarcophage, mutilé par les pèlerins qui voulaient ramener une relique, est difficilement lisible. Il contenait des représentations de plusieurs traits évangéliques de la vie de cette sainte pénitente, et que par conséquent il avait été fait primitivement pour renfermer son corps. Il a probablement été fait avant la paix donnée par Constantin, car le Christ représenté aux champs Elysée semble indiquer que le paganisme dominait encore dans l'empire.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 486 : la grotte de la Ste Baume :](#)

Après la destruction de tous nos monuments par les sarrasins, nous ne connaissons pas aujourd'hui d'écrivains plus anciens que Raban (780-856) qui ait parlé de la retraite de sainte Madeleine à la Sainte Baume. Le témoignage de Raban montre qu'on croyait en Provence et ailleurs que sainte Marie-Madeleine avait vécu retirée dans le creux d'un rocher; et que par conséquent, avant le VII<sup>ème</sup> siècle où furent écrits des Vies interpolées, la caverne appelée la Sainte-Baume était regardée comme le lieu de sa pénitence.

Raban Maur rejette les fausses vies et les éléments apocryphes ajoutées ultérieurement, mais il parle d'une caverne dans laquelle Marie-Madeleine a vécu : « On y raconte que sainte Madeleine, dans sa caverne, avait été visitée par je ne sais quel prêtre; qu'elle avait demandé à celui-ci son vêtement; et autres particularités semblables empruntées à l'histoire de la pénitente d'Égypte. » (Raban Maur, n° 39)

Jean Cassien (+ 443), abbé de Marseille, établit ses religieux où était honoré le corps de sainte Madeleine, et aussi à la Sainte-Baume qu'elle avait sanctifiée par son séjour. Lui-même, à l'imitation des moines d'Orient, chez qui il avait puisé l'esprit et les pratiques monastiques, passait chaque année le carême dans la solitude et se renfermait alors dans une cellule qu'il avait fait construire près de la Sainte-Baume. Cette cellule fut dans la suite convertie en chapelle et dédiée à St Cassien lui-même.

Le prêtre dont Raban parle n'est pas Zozime, mais Cassien qui passait du temps dans cet ermitage. Grossière erreur faite par les rédacteurs des Vies du VII<sup>ème</sup> siècle (confusion avec le prêtre Zozime de Marie l'Égyptienne qui était en Arabie)

Saint Cassien a non seulement vécu à la Ste Baume. On lui attribue encore la fondation d'une cellule de religieux de son ordre dans la grotte même de sainte Madeleine; car on tient par tradition que les premiers religieux qui s'y établirent avaient été envoyés par Cassien lui-même pour l'assistance des fidèles qui allaient



vénérer ce désert. Comme ce lieu était très humide, ils se construisirent des cellules à même le rocher, contre la grotte.

#### [Abbé Faillon, T1, 1848, p 501 : L'oratoire de Saint-Sauveur à Aix :](#)

Avant les ravages des sarrasins, on honorait cet oratoire comme un monument sanctifié par la présence de saint Maximin et de sainte Madeleine. C'est en effet à ces saints apôtres qu'on doit en attribuer l'origine. La grande vénération qu'on avait pour ce monument l'avait fait enclaver dans la cathédrale. C'était pour les Aixois le sanctuaire le plus vénéré. Quoiqu'il obstruât la vue de la nef, on l'avait toujours laissé subsister dans ce lieu, malgré les restaurations successives... Ce respect extraordinaire était fondé sur la persuasion constante et universelle que ce petit édifice avait d'abord été construit par l'ordre de saint Maximin; que ce saint évêque l'avait dédié au Sauveur, et y avait offert les saints mystères, qu'enfin sainte Madeleine et saint Maximin s'y retiraient pour y vaquer à la contemplation. On avait pour cette chapelle la même vénération que pour la crypte de la Basilique de Saint-Maximin. Cela tend à montrer que saint Maximin et sainte Madeleine sont venus à Aix jeter les premiers fondements du Christianisme dans cette ville.

#### [Abbé Faillon, T1, 1848, p. 521 : Actes du martyr de Saint Alexandre :](#)

Les Actes de St Alexandre de Brescia en Italie attestent que, sous l'emprise de Claude (41-54), saint Lazare était évêque de Marseille, et saint Maximin évêque d'Aix. Ces actes sont très sincères. Marseille n'a pas conservé ses monuments d'architecture de l'époque. La raison est probablement liée aux ravages imposés par les sarrasins. Alexandre a été martyrisé sous l'empire de Néron. Ces actes, préservés dans l'Eglise de Brescia, ont été publiés pour la 1ère fois à Milan en 1613. Voici une partie de l'Acte :

« Alexandre, né à Brescia, d'une famille illustre, et instruit des vérités de la religion chrétienne, alla à Marseille encore adolescent, auprès du bienheureux Lazare, évêque de cette ville, lorsque l'empereur Claude persécutait les Chrétiens. S'étant rendu de là à Aix auprès du bienheureux évêque Maximin, et ayant été affermi par lui dans la foi, et enflammé d'ardeur à souffrir le martyr pour Jésus-Christ, il retourna à Brescia : là ayant vendu ses biens et ayant distribué l'argent aux pauvres, il entra, par le désir qu'il avait du martyr dans le Temple de Diane, et commanda aux démons, au nom de Jésus-Christ, de briser les idoles... »

Tous les caractères distinctifs de ces actes (brièveté, simplicité, détails sur la persécution de Claude puis de Néron, sur l'idole Mars brisée) conviennent au temps d'Alexandre. On ne peut douter de leur vérité. Il est contre raison que les habitants de Brescia aient voulu favoriser la croyance de Provençaux en insérant le passage d'Alexandre à Marseille et Aix pour y trouver Lazare et Maximin. Il n'y a jamais eu de liens entre les églises de Brescia et celles de Marseille.

#### [Abbé Faillon, T1, 1848, p. 534 : Tombeau de St Lazare à Marseille, tombeau de Saint-Victor :](#)

Benoit IX a écrit un Acte dans lequel il évoque une cérémonie de consécration de l'Eglise St-Victor en 1040 en présence de 23 évêques des environs. L'abbaye possédait alors les passions des saints martyrs Victor et ses compagnons et aussi de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ et des saints Innocents. A cette date, le corps de saint Lazare, qui avait été à St Victor, avait déjà été transporté à Autun. Un analyste du siècle suivant raconta ceci : « Les croisés arrivèrent à Marseille, éloignée de vingt milles de l'embouchure du Rhône. C'est une ville épiscopale, sous la domination du Roi d'Aragon. Les reliques de saint Lazare, frère de sainte Marie-Madeleine et de sainte Marthe, ont été dans cette ville, où il siégea comme évêque l'espace de sept ans, après que Jésus-Christ l'eut ressuscité des morts. De l'autre coté du port de Marseille, et en face de cette ville, est l'abbaye de Saint-Victor, et là se trouve la mâchoire de saint Lazare. »

Non seulement on doit attribuer à saint Lazare l'origine de cette crypte. Aussi le cimetière chrétien formé dans ce lieu dès les premiers temps a eu aussi pour origine la sépulture de ce martyr. Saint Lazare, inhumé dans cette crypte et plus ancien martyr connu de Marseille, devint l'apôtre de cette ville. On trouve des sarcophages non pillés par les sarrasins. Plusieurs sont postérieurs à St Victor et montrent qu'après la paix de l'Eglise, les chrétiens continuaient à se faire inhumer dans ces lieux, pour mériter la protection et les suffrages des saints martyrs. C'est le motif qui a fait rappeler autrefois l'abbaye de Saint-Victor du nom de Paradis, qui est resté à une rue voisine.



[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 570 : Chapelle de sainte Madeleine en face de la Major dans le voisinage de l'ancien temple de Diane :](#)

« La tradition de l'Eglise de Marseille appuyée par des monuments réparés d'âge en âge, nous apprend que le Lazare et sa pieuse famille, lors de leur arrivée à Marseille se logèrent dans le péristyle d'un petit temple abandonné, situé devant le portique du grand temple de Diane. C'est à cet endroit que Marie-Madeleine commença la première prédication de l'Evangile au peuple de Marseille qui allait au grand temple. Une chapelle a été construite à cet endroit. Celle-ci, plusieurs fois tombée en ruine, et plusieurs fois rebâti, et toujours à l'honneur de la Madeleine, est une preuve constante de l'intention de nos pères pour conserver la mémoire du même événement. La chapelle existait de temps immémorial, lorsqu'elle fut rebâtie en 1220. Un morceau de sculpture en bas-relief, qui ornait anciennement cette chapelle, représentait sainte Madeleine environnée d'auditeurs devant le portique du temple... » Cette chapelle existait donc bien avant les ravages des sarrasins.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p 572 : Tombeau et culte de Sainte Marthe :](#)

Le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, était en très grande vénération au Vème et au VIème siècle selon Raban Maur. Il est certain que Clovis Ier est allé y prier pour obtenir sa guérison... Ce tombeau obtenait beaucoup de guérisons. Ce récit est puisé par Raban Maur dans les anciennes Vies de sainte Marthe. Un anonyme raconte que « Clovis donna à Dieu la terre située autour de l'église de sainte Marthe, domaine que cette sainte possède encore jusqu'à ce jour par un privilège perpétuel. » La ville de Tarascon conserva en Provence, jusqu'à la révolution française, des droits et des immunités qui ne peuvent avoir eu pour origine que le privilège émané de Clovis, et qui seraient tout à fait inexplicable sans ce privilège. Beaucoup de textes de rois confirment ce privilège jusqu'à la révolution.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p 615 : Démêlés touchant la primatie d'Arles :](#)

Saint Trophime est envoyé directement par St Pierre à Arles. En 450, les évêques de la province d'Arles écrivent au pape pour lui demander de retrouver certains privilèges. Ces évêques attestent comme un fait public : (1) que saint Trophime a siégé d'abord à Arles. Le « d'abord » peut vouloir dire qu'il est ensuite allé fonder d'autres églises. (2) que les églises gouvernées par eux au nombre de 17, avaient toujours reconnu celle d'Arles comme leur mère; (3) que saint Trophime ait annoncé en premier la foi dans les Gaules...

Cela ne contredit pas l'apostolat de saint Lazare et saint Maximin qui ont pu venir plus tard (14ème année après l'Ascension). On ne peut conclure que toutes les églises de Gaules ont reçu la foi de saint Trophime ou ses successeurs. Les évêques veulent dire que la ville d'Arles est la première à avoir reçu la foi, mais Arles n'est pas la source d'où la foi s'est répandue partout.

La lettre des évêques (450) ne contient pas la signature de Valérius, qui était l'évêque de Marseille. Cela est étrange, puisque tous les autres évêques de la région l'ont signé. On peut comprendre cela de la manière suivante : Ces évêques confessent tous que leurs prédécesseurs ont regardé l'Eglise d'Arles comme la mère de leurs églises. L'évêque de Marseille ne lui rend pas le même témoignage, parce que son Eglise reconnaissant alors, comme aujourd'hui, saint Lazare pour fondateur. Aussi, on ne peut montrer que les diocèses d'Avignon et d'Aix aient signé cette lettre (leur diocèse ayant été fondé par Maximin et Marthe)... Il en est de même pour les évêques d'Orange, de Toulon et de Cavaillon... Ainsi, il est sur que plusieurs évêques de Provence ne signèrent pas la requête envoyée au pape.

St Césaire d'Arles (470-542) ne parle pas plus de Marie-Madeleine, de Maximin ou de Lazare que de saint Trophime qui a fondé cette église...

[Abbé Faillon, T2, 1848, p 605 :](#) Extrait du Testament de saint Césaire, archevêque d'Arles, par lequel il donne à ses religieuses du monastère Saint-Jean, plusieurs biens, dont un champ où se trouve l'église de Notre-Dame de la Barque, vers 542 : « *Agellum silvanum in quo est sita ecclesia Sanctae Marie de Ratis (sainte Marie de la barque)* ». Ce Testament est rapporté dans plusieurs manuscrits de l'archevêché d'Arles. Ce Testament a été imprimé plusieurs fois (cf note p. 605) Les archives de l'archevêché d'Arles sont à la sous-prefecture des Bouches du Rhône. Ce testament est explicitement confirmé par un autre testament, de l'an 992, celui de Guillaume, comte de Provence, dans lequel le prince restitue aux religieuses du monastère Saint-Jean les



biens que leur avait légué St Césaire, dont l'église de Saintes-Maries-de-la-Mer dont elles avaient été dépossédées par les barbares.

[Légendes et Traditions Provençales, par le Marquis de Virieu, p. 90](#) : Ces testaments ne font pas allusion, il est vrai, à la tradition des Saintes Maries. Mais les termes qui y désignent l'église dont il est accidentellement question semblent pouvoir désigner aussi celle où on a retrouvé les corps que l'on croit être ceux des saintes... Il n'est pas téméraire de penser que le sanctuaire existant en 542 près de la mer et que saint Césaire nomme *Sancta Maria de Ratis*, a été construit pour honorer ces corps

Les archevêques d'Arles, successeurs de Saint Césaire, ne se sont jamais élevés contre l'apostolat de saint Maximin et de ses compagnons en Provence, mais ils l'ont plusieurs fois allégué eux-mêmes et tenu pour certains et indubitable dans des actes publics émanée de leur autorité.

Le plus ancien bréviaire manuscrit de l'Eglise d'Arles que nous ayons aujourd'hui (1018) donne à saint Lazare le titre de glorieux martyr et évêque de Marseille, ami de notre Sauveur.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 635 : Anciens martyrologes :](#)

L'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Madeleine en Provence, est confirmé par les anciens martyrologes de l'Eglise. Le Petit Romain, composé au plus tard en 740, inscrit la date de St Lazare et Ste Marthe au 17 décembre et la fête de Ste Marie Madeleine au 22 juillet. Ce sont les provençaux qui ont fixé cette date pour sa fête, en fonction de sa mort. Toutes les Eglises d'Occident s'accordent à célébrer sa fête le 22 juillet, se conformant à la Tradition provençale. Il en est de même pour les Eglises d'Orient qui ont adopté la date de la fête de l'Eglise latine et donc de l'église provençale.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 679 : Règlements des saintes reliques de Provence :](#)

Au commencement du VIII<sup>ème</sup> siècle, les Provençaux cachent les reliques de leurs saints apôtres pour les soustraire par ce moyen à la fureur des sarrasins. Les cassianites, ayant appris les ravages des sarrasins et leur arrivée en Provence, songèrent à retirer le corps de Marie-Madeleine de son sépulcre d'albâtre, fort connu du pays. Ils le déposèrent dans le sépulcre de St Sidoine parce qu'il avait renfermé jusqu'alors les restes de ce saint évêque d'Aix. Le texte des cassianites est le suivant : *« L'an de la Nativité du Seigneur 710, sous le règne d'Eudes, très bon roi français, au temps des ravages de la perfide nation des sarrasins, ce corps de la très chère et vénérable sainte Marie-Madeleine a été, à cause de la crainte de ladite perfide nation, transféré très secrètement, pendant la nuit, de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, duquel l'on a retiré le corps de Sidoine, parce qu'ici il était plus caché. »*

Launoy (un détracteur de la tradition provençale), en 1660, relève qu'aucun roi du nom d'Eudes régnait en France dans les années 700. Il rappelle qu'Eudes a régné sur Paris en 888. De cela, il affirme que ce document était apocryphe et rejette ainsi la tradition provençale. Mais en cherchant bien, on apprend qu'il y avait un Eudes, duc d'Aquitaine, qui régnait à cette époque sur l'Aquitaine et sur une partie de la Provence. Cela résout le problème de l'authenticité de cet acte retrouvé dans le sarcophage de saint Sidoine.

Une autre inscription, écrite sur une petite tablette de bois et enduit de cire, se trouvait dans le sarcophage : « Ici repose le corps de Marie-Madeleine ».

Le corps de saint Lazare est transféré à Autun par les Bourguignons. Cette tradition est appuyée d'un trop grand nombre de monuments pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Elle est consignée dans l'ancien Martyrologue de cette Eglise, dans son Nécrologe, son Missel, ses oraisons, ses bréviaires... La translation a été attribuée à tort à Gérard de la Roque, mais on doit la rapporter à Gérard de Roussillon. Par conséquent elle a eu lieu au plus tard vers l'an 869, lorsque Gérard se retira en Bourgogne sous Louis II.

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 734 : Tombeau des saints Innocents \(vulgairement dit de saint Maximin\) :](#)

Ce sarcophage antique confirme la tradition des Eglises de Provence touchant l'apostolat de saint Maximin et de sainte Madeleine. Ce tombeau contenait le corps de Saint Maximin. On y trouve une représentation du massacre des saints Innocents, ce qui est très rare. On peut se demander pourquoi les Provençaux ont-ils



choisi cette représentation ? Il semble que dans ce sarcophage, comme dans d'autres en Provence, on y ait placé des restes de corps des saints innocents. Ces reliques sont arrivées en Provence, soit par Marie-Madeleine elle-même, soit par St Cassien au 4ème siècle. La partie droite représente des mages avec des bonnets phrygiens. Ils viennent avec leur présent adorer l'enfant Dieu en présence de Marie. Le bonnet phrygien correspond à la représentation de l'époque des mages.

#### [Abbé Faillon, T1, 1848, p 762 : Tombeau de saint Sidoine, évêque d'Aix \(successeur de saint Maximin\)](#)

La perte de tous les anciens documents a couvert d'obscurité l'histoire de saint Sidoine, mais on ne peut douter qu'il n'ait été évêque d'Aix. Sa fête est marquée le 23 août dans les anciens calendriers de l'Eglise et l'on voit en Provence des églises dédiées en son honneur, non seulement près de la ville d'Aix (vauvenargues) ou il est patron du pays mais encore au Puget près de Toulon, à Château du Val près de Brignoles. Le document le plus ancien qui reste aujourd'hui est l'inscription de 710 qui le désigne par son nom et le tombeau même que nous allons décrire. Son sarcophage semble avoir été exécuté après celui de sainte Marie-Madeleine et de saint Maximin. C'est dans ce tombeau que les religieux cassianites cachèrent en 710 le corps de sainte Marie-Madeleine pour le dérober aux recherches des Sarrasins et qu'il y fut découvert par Charles de Salernes en 1279.

On trouve sur son sarcophage les représentations suivantes : un lépreux guéri en adoration du Seigneur qui étend la main. On peut y voir aussi Jésus qui guérit le serviteur du centurion. Ensuite est représenté l'aveugle-né (Sidoine) guéri de sa cécité qui représente les ténèbres que le Christ vient vaincre dans les cœurs. Près du Christ se trouve un disciple ou un témoin qui va annoncer la lumière apportée par Jésus. Rappelons que c'est à l'occasion de la guérison de l'aveugle-né que Jésus, une nouvelle fois, se proclame « Lumière du monde » (Jn 9, 5). Ensuite, le Christ en croix avec deux soldats à ses pieds. Mais cette partie est très détériorée. Puis la prédication du reniement et de la pénitence de saint Pierre. Enfin la guérison de l'hémorroïsse. Ces représentations évoquent le genre humain éclairé du bienfait de la foi chrétienne et purifié de la grâce du Rédempteur.

Au centre du couvercle du sarcophage, un orifice rectangulaire était utilisé par les pèlerins pour glisser des morceaux de tissus qui par le contact avec les ossements du sarcophage devenaient ainsi une relique tertiaire pour recueillir une part des vertus du saint inhumé.

#### [Abbé Faillon, T1, 1848, p 782 : Monuments postérieurs au IXème siècle :](#)

On trouve un culte à Marie-Madeleine et à St Maximin dans la ville d'Aix. Le monastère de saint Maximin était occupé par quelques cassianites, mais en petite quantité. Par contre, le pèlerinage à la sainte Baume n'a cessé, même pendant les ravages des sarrasins (pape Etienne IV en 816, Jean VIII en 878, Guillaume Géraud qui commandait l'armée de son père Hugues roi d'Italie en 935...) Les archives de la chartreuse de Montrieux (archivés à la Grande Chartreuse) évoquent la guérison d'un italien à la grotte par l'intercession de Marie-Madeleine. Il fit vœu de bâtir une chartreuse non loin : Montrieux en 1117. Beaucoup d'autres y sont passés pour prier la sainte de la sainte Baume.

[Abbé Faillon, T2, 1848, p 656](#) : La bulle de Saint Victor est un monument précieux de l'antiquité touchant l'usage des indulgences et spécialement celle du jubilé. Benoit IX, en 1040 rétablit cette église dans l'ancien honneur qu'elle avait d'absoudre les pécheurs, qu'en vertu de ce privilège, les portes soient ouvertes à tout pénitent et qu'absout de ses péchés il reparte plein de joie. Ce privilège renouvelé par Benoit IX est donc bien antérieur à 1040. Ce privilège est de même nature que celui du jubilé qu'on allait gagner à Rome. Il était gravé sur des plaques de marbres, ce qui fait penser qu'il avait quelques siècles d'ancienneté. L'église de Saint Victor avait été détruite sous le règne de l'empereur Lothaire par les sarrasins vers 850. C'est en 859 que le corps de Lazare fut transféré à Autun. On ne peut savoir à quand il remonte. Mais il est possible de penser à Grégoire le Grand qui institua à Rome des stations et y attacha des indulgences, eut accordé lui-même ce privilège aux religieux de Saint Victor. On voit d'ailleurs dans ses lettres qu'il accorda aux religieuses de cette ville plusieurs privilèges remarquables. Ces indulgences furent renouvelées par les successeurs de Benoit IX.

[Abbé Faillon, T2, 1848, p 663](#) : Dans le cartulaire de St Victor, plusieurs documents du XIème siècle rapportent les dons que certaines familles ont faits aux cassianites de biens reçus en héritage suite aux





ravages causés par les sarrasins (église et prieuré de Saint-Maximin, de Sainte-Marie, de Saint-Jean et de Saint-Mitre dans le conté d'Aix et dans le territoire de Rodonas...)

[Abbé Faillon, T2, 1848, p 690](#) : 1ère charte. Rostang, archevêque d'Aix, surnommé d'Hières (XIème siècle) et Benoit, prévôt du chapitre, invitent les fidèles à contribuer à la construction de la nouvelle église métropolitaine d'Aix (église de Saint Sauveur). Malgré quelques critiques, rien dans cette charte s'oppose à son authenticité. On y lit que saint Maximin était le premier évêque d'Aix et qu'il est venu dans cette ville avec sainte Marie-Madeleine pour y servir Dieu dans un oratoire. Leur tombeau était tout près (*apud nos*). Cela renvoie à St Maximin (30 km). Cette charte indique que Saint Maximin est mort dans cet oratoire, à Aix. Cette charte de Rostang est donc d'une importance première. Elle se trouve à la Bibliothèque de Marseille, F. b. 1. Ms de Haitze, t. VI Bibliothèque de Provence.

[Abbé Faillon, T2, 1848, p 706](#) : On a retrouvé des actes évoquant la dévotion des croisés envers Sainte Madeleine (saint Adjuteur de Tiron), mort en 1131...

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 846](#) : [Origine du pèlerinage de Vézelay; ses progrès, sa décadence](#) :

Devant les tensions entre les religieux de Vézelay et l'évêque d'Autun qui avait interdit le pèlerinage à Vézelay, le pape Pascal II rédige une bulle en faveur de la vénération des reliques de Marie-Madeleine à Vézelay. Dès ce moment, le pèlerinage connaît un essor étonnant. En 1120, des foules affluaient vers cette basilique pour y prier Marie-Madeleine. Devant les vexations des ducs bourguignons imposés aux religieux de Vézelay, les papes défendirent le pèlerinage. C'est le cas d'Eugène III. Alexandre III se plaint au roi de France. Saint Bernard reproche lui-même à Ida les vexations qu'elle fait exercer sur les pèlerins. Ainsi, l'opinion commune en France était que pendant le XIIème siècle le corps de sainte Madeleine reposait à Vézelay, cela supposant au préalable la tradition provençale qui en était le fondement et la base unique.

Si les bourguignons avaient pris le corps de Marie-Madeleine à St Maximin, ils auraient pris les deux parchemins que Charles de Salerne trouvera dans le sarcophage. Aussi, St Louis, dans les propos rapportés par Joinville en 1254, vint à st Maximin vénérer les reliques de Marie-Madeleine. Cela montre qu'au XIIIème siècle, les reliques de Vézelay n'étaient pas regardé universellement comme étant indubitablement celles de Madeleine. Quelques uns devaient douter de cela.

Joinville écrit : Saint Louis débarquant à Hyères « *s'en vient par la contrée de Provence, jusqu'à une cité qu'on appelle Aix-en-Provence, là où l'on disait que le corps de sainte Madeleine gisait à une petite journée près, et en une voute de rocher moult haute, là où l'on disait que la Madeleine avait été en ermitage un long espace de temps* ».

[Cahiers Evangiles \(Figures de Marie-Madeleine, n° 138, p 88-90\) : Vézelay](#)

858 : Le compte Girart de Roussillon fonde un monastère à Vézelay, mais il n'est pas question du culte de Marie-Madeleine.

Un sermon composé au IXème siècle évoque le récit de l'expédition du moine Badilon avec l'évêque d'Autun (882-884) pour rapporter les restes de saint Lazare et la translation du corps de Marie-Madeleine. En 1050, Marie-Madeleine devient la patronne de l'abbaye de Vézelay par un privilège du pape Léon IX. Un peu plus tard, au XIème siècle, un autre récit, plus concis, donne une version différente de l'arrivée mystérieuse du corps de la sainte par le compte Girard de Roussillon, fondateur de l'abbaye de Vézelay, l'évêque d'Autun étant trop encombrant, vu les difficultés qui existent entre son successeur et les moines. Du coup, c'est le compte et l'abbé Eudes de Vézelay qui sont allés se procurer le corps de la sainte.

Déclin progressif du culte de la sainte à Vézelay au XIè siècle, même si le roi saint Louis en 1267 affirme que les reliques authentiques de Marie-Madeleine se trouvaient à Vézelay. Mais les pèlerins se tournent vers la Ste Baume...

XIIè siècle : Les évêques d'Aix revendiquent la possession des tombes de Sainte Marie-Madeleine et de St Maximin venus évangéliser Marseille et ses environs. Une « baume » (grotte) est vénérée comme celle où la



sainte aurait passé les 30 dernières années de sa vie. Louis IX y viendra en pèlerinage le 22 juillet 1254 à son retour de croisade.

En 1265 à Vézelay, Gui de Mello, évêque d'Autun, exhume les reliques conservées dans un coffret qui aurait été déposé en 920 dans la crypte (avec un diplôme d'authenticité signé d'un certain roi Charles). En 1267, relégation des reliques en présence de Louis IX. En 1598, les Huguenots mettent à sac l'abbaye de Vézelay. Les reliques disparaissent.

Dans le document « A propos de la découverte des reliques de Sainte Marie-Madeleine », Marie-Christine Trouillet précise la saga de la translation supposée des reliques de Marie-Madeleine de St Maximin à Vézelay.

**Abbé Faillon, T1, 1848, p. 868 : Charles, prince de Salerne, retire le corps de sainte Madeleine de la crypte où il avait été enfoui depuis l'année 710 :**

Charles II d'Anjou, savait que son oncle saint Louis était allé vénérer sainte Marie Madeleine en Provence en revenant de croisade. Il savait aussi que saint Louis avait assisté à l'élévation du corps qu'on disait être de Marie-Madeleine à Vézelay, transféré de Provence en Bourgogne du temps des sarrasins, et sur la vérité duquel il s'était élevé divers doute qu'on avait pu encore dissiper. Il résolut de faire lui-même les fouilles.

Charles creusait lui-même lorsqu'il tomba sur le sarcophage de saint Sidoine. En l'ouvrant une odeur merveilleuse s'en dégagait et ils aperçurent un corps. Il referma le sarcophage et invita les évêques de Provence pour l'élévation dans les règles. Alors, on réouvre le sarcophage et on y trouve le corps moins la mâchoire inférieure. Le parchemin qui expliquait le transfert du corps y fut aussi trouvé dans un tissu (cf plus haut pour le texte). Dans une ampoule, on trouve aussi le texte « ici repose le corps de Marie-Madeleine ». Ce fut un 5 mai, quinze jours après Pâques.

Plusieurs signes miraculeux sont trouvés : la langue bien que sans la mâchoire inférieure, le noli me tangere (morceau de chair recouvert de peau encore fraîche), un rameau de fenouil verdoyant sortant de la langue, et le parfum merveilleux. Selon les écrits, Charles II a été guidé par une inspiration divine pour découvrir les reliques de Marie-Madeleine. Charles II amena dans une chasse d'or le chef de Marie-Madeleine avec le *noli me tangere*, la langue et probablement le fenouil. Boniface VIII alla chercher dans la sacristie de St Jean Latran la mâchoire inférieure. Les deux parties s'articulant parfaitement ; le pape fit don de la mâchoire inférieure au roi. Boniface VIII déclara dans sa bulle en 1295 que le corps retrouvé était bien celui de Marie Madeleine.

**Abbé Faillon, T2, 1848, p 802 :** Charte concernant la découverte de l'inscription de 710, trouvée avec le corps de sainte Madeleine en 1270, par le prince de Salerne (extrait d'une copie transcrite en présence de Louis XIV en 1660. Manuscrit au séminaire de Saint Sulpice)...

**Abbé Faillon, T2, 1848, p 815 :** Textes des six Bulles de Boniface VIII relatives à la certitude de l'invention du corps de sainte Madeleine, à l'établissement des dominicains dans les prieurés de Saint-Maximin et de la Sainte Baume, et à la fête de l'invention...

**Abbé Faillon, T1, 1848, p. 1034-1025 : Charles VII :**

Charles VII, ayant appris qu'à St Maximin les ossements de plusieurs saints étaient dans de modestes chasses de bois, il fit faire cinq chasses d'argent, ornées de ses armes... Au cours d'une cérémonie en 1487, on plaça dans l'église de Saint Maximin l'inscription suivante : « Dans cette église sont ensevelis plusieurs corps de Saints qui vécurent dans la société de Notre Seigneur Jésus-Christ. En premier lieu fut ensevelie la bienheureuse Magdeleine, ensuite Saint Maximin, plus tard saint Sidoine, l'aveugle de naissance, à qui le Christ a donné la vue, sainte Marcelle qui a dit « Bienheureuse les entrailles qui vous ont porté », sainte Suzanne, servante de sainte Marthe de Césarée en Syrie, qui fut guérie de son infirmité en touchant la frange du vêtement du Seigneur, saint Blaise et saint Siffred et plusieurs autres corps reposent dans cette église. »

**Abbé Faillon, T1, 1848, p. 1118 : Louis XVI :**



En 1780, à l'occasion de l'inventaire des reliques, en détachant le masque de cristal qui avait été fixé depuis 1716, on le détacha pour le nettoyer et pour que les pèlerins puissent voir le chef de Marie-Madeleine. Ils s'aperçurent alors que le morceau de peau, appelé le « Noli Me Tangere » s'était détaché du crâne de lui-même. Ce morceau de peau fut donc placé dans une ampoule de verre.

En 1781, Louis XVI écrivit au prieur de Saint Maximin d'ouvrir l'urne de porphyre, d'en extraire un ossements pour le remettre au duc de Parme, don Ferdinand. Ce fut précisément un fémur. Suite à la révolution où la plupart des ossements de Marie-Madeleine furent dispersés, cette relique fut donnée de la chapelle de Parme à la paroisse de la Madeleine à Paris (1824).

[Abbé Faillon, T1, 1848, p. 1127 : La Révolution française :](#)

La plupart des trésors de la Basilique furent spoliés par Barras et Fréron malgré la résistance de quelques vieux saint-maximinois. La Basilique fut préservée grâce à Lucien Bonaparte, garde magasin à Saint Maximin, qui en fit un Magasin de l'Etat où le foin était emmagasiné. Quand le calme revint, le sacristain Bastide s'empressa de rendre à la Basilique les reliques qu'il avait en dépôt. De plus, on trouva dans la sacristie les corps saints jetés pêle-mêle, mais sans pouvoir les distinguer, à l'exception de deux ossements de St Maximin, du chef de saint Sidoine et de quelques autres. On fabrique des chasses en bois pour renfermer ces ossements.

La sainte ampoule, sous la forme d'un tube de cristal portant une inscription attribuée au XVIème siècle, disparut dans la nuit du 7 au 8 avril 1901, épisode révélateur de l'atmosphère d'anticléricalisme antérieure à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vol qui s'accompagna de la profanation de la réserve eucharistique.

[« A propos de la découverte des reliques de Sainte Marie-Madeleine » de Marie-Christine Trouillet, concernant la tradition orientale et le récit de Grégoire de Tours :](#)

Le premier est attribué à Grégoire de Tours dans le « De gloria martyrum » (« De la gloire des martyrs »). Mgr Duchesne écrit : « ... La Madeleine, dont le tombeau était, dès le VIe siècle, un des lieux saints d'Ephèse »... « Grégoire de Tours, l'homme le plus renseigné de son temps en matière de pèlerinage, connaît ce sanctuaire : « In ea urbe [Ephèse], ut dicitur, Maria Magdalena quiescit, nullum super se tegumen habens ». (Dans cette ville, dit-on, repose Marie-Madeleine, dans un tombeau sans toiture). Mais Grégoire de Tours n'est jamais allé à Ephèse. Il ne connaît ce tombeau que par « le voyageur syrien qui l'a aidé à transcrire les Actes des Sept Frères Dormants ». Mgr Duchesne lui-même, pour d'autres questions, juge que les récits de Grégoire de Tours sont faits avec une « candeur admirable ». Il jette par ailleurs le discrédit sur l'autorité d'un historien qu'il ne déclare qu'ici infallible, pour les besoins de sa cause. En outre, on peut se demander si ce texte est authentique. Il manque en effet dans les manuscrits de Clermont, auxquels on accorde une grande valeur.

Le texte lui-même fait douter - que le corps repose dans un tombeau à découvert, est-ce cela un lieu saint ? En Asie, les lieux saints et les sanctuaires sont-ils d'autant plus illustres qu'ils sont plus abandonnés ? Aucun voyageur de cette époque ne nous révèle d'aussi étranges coutumes et assurément Grégoire de Tours ou celui qui a ajouté ce passage écrit : « ut dicitur », « à ce qu'on dit ». Il ne dit pas depuis quand la sainte y serait ensevelie ni par quel miracle perpétuel elle est protégée contre les intempéries et les profanations. Un autre texte vient remarquablement infirmer la déclaration péremptoire de Mgr Duchesne. Il s'agit de la lettre collective adressée à la fin du IIe siècle par les évêques d'Orient au pape saint Victor, pour lui demander de les laisser continuer de célébrer la fête de Pâques selon l'usage qu'ils tenaient de saint Jean. Afin de mieux relever la dignité de leurs églises et leurs titres à la bienveillance du Souverain Pontife, ils ne manquent pas d'énumérer tout d'abord les Apôtres et les personnages contemporains morts en Asie, surtout à Ephèse. Il n'y est pas question de Marie-Madeleine. Or l'évêque d'Ephèse était alors Polycrate, né dans cette ville 25 ans après la mort de saint Jean. Les évêques qui l'avaient précédé sur ce siège étaient tous de sa famille : son propre aïeul aurait pu voir Marie-Madeleine à Ephèse si réellement elle y fut morte, et lui-même n'aurait pas manqué de le mentionner dans cette lettre : cela aurait été le plus beau titre de recommandation de son Eglise.

-----



[Plus d'éléments sur la Tradition magdaléenne, postérieure à la découverte des reliques \(Abbé Faillon, Tome 2, 1858\)](#)

p. 850+ : Par respect pour le corps de sainte Madeleine, Charles II accorde divers privilèges aux habitants et aux religieux de Saint-Maximin. Ces privilèges seront renouvelés et étendus par les souverains suivants.

p. 906 : Bulle de Jean XXII qui confirme les traces apostoliques accordées par Boniface VIII et Benoît XI à l'église de Saint-Maximin, en considération du corps de sainte Madeleine qui y repose.

p. 1454 : Louis XIII voulant seconder la piété de Marie de Médicis et celle d'Anne d'Autriche, qui invoquaient particulièrement sainte Madeleine pour obtenir du ciel la naissance d'un dauphin (qui fut Louis XVI), permet à ces reines de faire ouvrir les châsses de sainte Madeleine et d'en retirer des reliques...(1622)

p. 1466 : La reine Anne d'Autriche remercie les religieux de Saint-Maximin de l'envoi qu'ils lui ont fait des reliques de sainte Madeleine (1624)

p. 1468 : Urbain VIII, à qui les religieux de Saint-Maximin avaient envoyé des reliques de sainte Madeleine, accorde à ces religieux la faculté d'avoir dans leur église un autel privilégié.

p. 1490 : Louis XIV étant allé en pèlerinage à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume, en 1660, fait ouvrir la chasse qui renfermait le corps de sainte Madeleine, et transférer ces saintes reliques dans l'urne de porphyre envoyée en 1635 par le général des dominicains.

p. 1563 : Procès verbal de la consécration de l'église de Saint-Maximin le 29 septembre 1776.

p. 1567 : Inventaire des saintes reliques du trésor de l'église de Sainte-Madeleine (1568) par Louis XVI.

La chasse où reposent les os de saint Maximin est en forme de dôme; elle est soutenue par trois gros lions, le tout d'argent, surdoré en partie, au-dessous de la chasse, et presque dans toute sa longueur, se trouve une grosse pierre de primo-améthiste, d'une forme ovale, qui est d'assez grand prix (...) Ayant fait rompre les sceaux, nous l'avons trouvée presque remplie d'ossements, parmi lesquels nous avons reconnu presque tout le crâne d'une tête, les deux os d'une anche, un vertèbre; l'os sacrum, plusieurs os de cuisse qui ne sont pas tout à fait entiers, une grande quantité de côtes, un morceau de mâchoire inférieure, auquel se trouve encore deux dents; enfin une grande quantité d'autres ossements, dont plusieurs ne sont pas entiers (...) Nous avons trouvé deux parchemins (28 janv 1615 et 23 oct 1704) attestant l'un et l'autre que la chasse a été réparée à ces époques. (p. 1577, B, C)

Nous avons procédé ensuite à la reconnaissance du bras de saint Maximin, qui est séparé de la chasse qu'on vient de décrire. La main de ce reliquaire, en forme de bras, est d'argent; le reste, ainsi que le piédestal, est de cuivre doré, garni de quelques ornements d'argent rapportés. A la main nous avons trouvé 23 pierres appelées doublés et pâte de verre. Il y a plusieurs ossements dans ce bras, comme il paraît par une ouverture qui se trouve au milieu (...) (p. 1577, D)

La chasse de saint Sidoine l'Aveugle, second archevêque d'Aix, est en forme de buste, soutenue par cinq petits lions, le tout d'argent doré, à l'exception de la face et du col qui est en argent. Autour du col se trouvent quarante pierres, dont les unes sont des doublés, les autres des saphirs, et d'autres des rubis balais, le tout de valeur modique. La tête du buste est couronnée d'une guirlande de trèfles d'argent doré, avec dix neuf perles fines, sur lesquelles il y a huit doublés rouges et verts; au devant l'on voit divers ouvrages émaillés, représentant plusieurs actions de la vie de Notre-Seigneur, et entre autres ce qui regarde l'aveugle-né. Sur cette chasse, il y a encore une grande quantité de pièces d'argent représentant des yeux. Ayant trouvé intacts les deux cachets qui ferment cette chasse, nous n'avons pas jugé à propos de l'ouvrir. (p. 1578, B, C).

p. 1594 : ouverture de l'urne de porphyre qui renfermait les reliques de sainte Madeleine; don d'un fémur de



cette sainte, fait par l'ordre de Louis XVI à son altesse royale Don Ferdinand, infant d'Espagne et Duc de Parme.

p. 1600 : la relique insigne de sainte Madeleine donné en 1781 au duc de Parme par ordre de Louis XVI est rapportée en France en 1810 et donnée enfin à la paroisse de la Madeleine à Paris, où elle est maintenant honorée.

p. 1614 : Actes de reconnaissance juridique de plusieurs reliques insignes des saints Apôtres de Provence, échappées aux orages de la révolution française (1803)

p. 1616, B : Nous avons ensuite vérifié un buste de bois doré, haut de quarante pouces en forme d'évêque, renfermant dans son piédestal deux ossements de deux pouces carrés, de saint Maximin, premier archevêque d'Aix...

Nous avons encore vérifié un autre buste de même matière et même format que le précédent, renfermant dans son piédestal le chef de saint Sidoine, l'aveugle-né de l'évangile, fermé d'un verre, que nous avons lié d'une soie rouge à droite et à gauche, et sur lequel nous avons apposé notre cachet (...)

1616, D : Nous avons encore vérifié un reliquaire de bois, d'un carré long, renfermant un os de la cuisse de saint Laurent, diacre martyr, fermé d'un verre. Cette relique a toujours été regardée dans notre église comme la plus authentique de toutes les anciennes reliques, mais ses titres ne sont plus...

1618 : D : Nous portons en procession la relique de saint Maximin, second patron du lieu, le jour de sa fête. Nous exposons la relique de saint Sidoine dans sa niche, le jour de sa fête, pendant la dernière messe. Nous exposons encore la relique de saint Laurent sur l'autel le jour de sa fête...

signé Antoine Rostang, curé et commissaire, 3 janvier 1804

p. 1619 : L'an 1792, le P. Démilia soustrait la mâchoire de saint Maximin avec une portion du crâne de ce saint, qui avaient été données, l'an 1283 à l'église de Saint Saviour par Charles II, roi de Sicile. Mgr de Bausset, archevêque d'Aix, reconnaît juridiquement ces saintes reliques, et les transfère dans son église métropolitaine en 1820.